



MAXI ZOO SIGNE UN PARTENARIAT POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL AVEC DÉFENSE DE L'ANIMAL

Maxi Zoo est heureux d'annoncer la signature d'un partenariat majeur avec le plus grand réseau de protection animale en France, la Confédération Nationale Défense de l'Animal (CNDA), qui fédère 270 refuges et associations SPA indépendants. Ce partenariat vise à promouvoir la protection animale, améliorer le bien-être des animaux abandonnés et maltraités, et à leur offrir une seconde chance.

En unissant leurs forces, Maxi Zoo et la CNDA renforceront les initiatives de sensibilisation du public, faciliteront les adoptions responsables, et soutiendront les refuges dans leurs actions quotidiennes pour protéger, nourrir et soigner les animaux les plus vulnérables.

UN PARTENARIAT FONDÉ SUR DES VALEURS COMMUNES

Plusieurs initiatives seront mises en place par MAXI ZOO, notamment des collectes de fonds, des dons d'aliments et d'accessoires ou encore des campagnes de sensibilisation pour faire connaître l'association et ses combats pour la cause animale.

Une première action a déjà eu lieu fin juillet 2024, avec le don de 33 palettes de denrées alimentaires pour chiens, chats et rongeurs. Ces palettes ont été réparties dans 7 refuges-relais, dont les équipes bénévoles ont à leur tour redistribué les produits aux associations voisines. Un beau geste de solidarité en cette période de saturation des refuges (abandons obligent). Une initiative d'envergure pour Défense de l'Animal, qui a permis de couvrir six régions. D'autres actions sont en préparation.

Ce partenariat illustre l'engagement de Maxi Zoo aux côtés de celles et ceux qui œuvrent, au quotidien, pour soigner les animaux laissés pour compte et leur trouver un nouveau foyer.



Jan Wejbrandt
PDG Maxi Zoo France

« Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui s'engagent à nos côtés. Nous soutenons des associations nationales comme Gamelles Pleines et AVA, et avons récemment aidé le Comité National de Protection Animale à lancer leur ligne téléphonique pour signaler la maltraitance. Nous n'oublions pas non plus les refuges locaux qui ont grandement besoin de notre soutien. Après des recherches et des rencontres fructueuses, nous sommes fiers d'annoncer ce partenariat national avec la Confédération Nationale Défense de l'Animal, car elle nous permet d'aider de façon simple et efficace plus de 270 refuges locaux en France. »



Sabine Fghoul,
Présidente de Défense de l'Animal

« Je remercie chaleureusement toute l'équipe de MAXI ZOO pour ce partenariat prometteur. Les denrées qui seront offertes bénéficieront directement aux refuges et associations le plus dans le besoin. Quant aux sommes qui seront récoltées, elles viendront alimenter notre fonds de secours solidaire : il nous permet de venir en aide aux refuges et associations les plus fragiles de notre réseau, partout en France, pour les épauler face à l'explosion des coûts vétérinaires, participer à l'achat de nouveaux équipements ou les aider à rénover leurs chenils et chatteries, notamment. Nos protégés comptent sur vous ! »



À propos de **défense
de l'animal**

Fondée en 1928, Défense de l'Animal (CNDA) est l'organisation de protection animale la plus vaste de France, avec 270 refuges et associations SPA indépendants.

Elle s'engage à garantir le bien-être de dizaines de milliers d'animaux, à leur trouver une nouvelle famille aimante, et à lutter contre toutes les formes de maltraitance. Elle mène des opérations de sauvetage d'urgence, des campagnes pour sensibiliser le public et des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la loi.

En 2024, la Confédération a engagé son ambitieux programme, baptisé « les 4F » (Fédérer, Former, Financer et Faire-Savoir) au service des refuges.

Elle a lancé :

- la webradio des refuges (www.defensedelanimal.fr/laradio)
- une académie en ligne (www.defensedelanimal.fr/lacademie) pour les salariés et bénévoles du Réseau
- un nouveau magazine (www.defensedelanimal.fr/lemagazine)
- un numéro d'appels aux dons par SMS (www.defensedelanimal.fr/jedonne)

Quelques chiffres-clés :

- Fêtera ses 100 ans en 2028
- 270 associations indépendantes affiliées (www.defensedelanimal.fr/refuge)
- 1 400 salariés (dans les associations), 10 salariés au siège (Lyon)
- Plus de 3 200 bénévoles
- Plus de 200 000 chiens, chats, NAC et autres animaux en détresse accueillis, soignés, nourris chaque année.



À propos de **maxi zoo**

Créé en 1993 par un vétérinaire à Échirolles (38), Maxi Zoo est le leader de l'animalerie en France avec 365 magasins, une boutique en ligne et une application mobile. C'est une enseigne profondément engagée pour le bien-être animal et partage une vraie passion pour les animaux. Cet engagement, qui fait partie intégrante de son ADN, soutient activement les refuges pour animaux, en réponse au nombre élevé d'abandons annuels en France.

En tant que leader dans le domaine de l'animalerie, l'entreprise agit concrètement à travers trois axes : la promotion de l'adoption responsable, la mise en place d'actions solidaires (collectes de dons et de fonds), et le soutien aux initiatives associatives des collaborateurs.

Maxi Zoo en chiffres :

- 30 ans d'expertise
- Un réseau de plus de 365 magasins intégrés
- Filiale du Groupe Fressnapf, leader européen et n°3 mondial de l'animalerie
- Un site e-commerce et une application mobile
- 538 M€ TTC de chiffre d'affaires en 2023
- Plus de 2200 collaborateurs.

CONTACTS PRESSE :

Brigitte BOURNIER • Tél. : 06 50 25 86 36 • email : brigitte@flash-rp.com
Soraya PILONCHÉRY • Tél. : 06 20 00 62 63 • email : soraya@flash-rp.com

maxizoo.fr - [Dossier de presse](#) - [Recrutement](#)

